



### **Compte rendu du conseil du département de mathématiques du 7 juin 2021**

**Présent(e)s** : Gabriela Ciuperca, Frédéric Lagoutière, Julien Roques, Léon Matar Tine, Christine Le Sueur, Séverine Dolivet, Laurent Pujo-Menjouet, Vincent Farget, Nicolas Ressayre, Ivan Gentil, Luca Zamboni, Jiang Zeng, Nadine Badr, Martine Varzée.

**Excusés** : Petru Mironescu, Federico Pellarin, Grégory Vial (ils ont donné procuration).

#### **1) Approbation du compte rendu du conseil du 3 mai 2021**

*Vote à main levée :*

**Oui : 13 (dont 3 procurations)**

**Non : 0**

**Abstention : 0**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **2) Heures Référentiel Service (HRS) 2020-2021**

Frédéric rappelle le tableau de répartition des HRS 2019-2020 (781 heures au total) :

- Responsabilité de la licence (hors parcours Math-éco) : 96 heures
- Direction adjointe du département de mathématiques : 96 heures
- Assistance à la direction adjointe : 20 heures
- Responsabilité du parcours Math-éco : 76 heures
- Lien avec le portail PCSI : 38 heures
- Organisation des stages de L3 : 18 heures
- Responsabilité du M1 Mathématiques générales et du master Mathématiques et applications : 57 heures
- Responsabilité du M2 Mathématiques générales (préparation à l'agrégation) : 57 heures
- Responsabilité du master Mathématiques appliquées, statistiques et du M2 Maths en action : 57 heures
- Responsabilité du M1 Mathématiques appliquées, statistiques : 57 heures
- Responsabilité des M2 SITN et Data science : 95 heures
- Responsabilité du master MEEF : 95 heures
- Responsabilité du master Didactique des sciences : 19 heures.

Frédéric propose de rationaliser un peu le système d'octroi des HRS en attribuant un nombre d'unités entier pour chaque type de responsabilité, par exemple :

- 1 unité pour une mention toute seule
- 3 unités pour un M1
- 2 unités pour un M2
- +1 unité pour une formation avec concours
- +1 unité pour une formation continue ou en alternance
- 4 unités pour le parcours Math-éco
- 1 unité pour la double licence (Maths-physique)
- 1 unité pour les stages de L3
- 1 unité pour la direction adjointe de l'école doctorale
- 96 heures pour la direction de la licence
- 96 heures pour la direction adjointe du département.

Cette proposition est adoptée (mais elle devra sans doute faire l'objet d'améliorations). Les heures pour la direction du département de mathématiques sont prises en charge par la faculté des sciences directement.

Cette proposition reviendrait à octroyer une unité de plus pour la responsabilité du M1G, avec donc un total de 31 unités cette année au lieu de 30 l'an dernier.

Léon fait savoir que le nombre de stages est passé cette année d'environ 20 à environ 40 et que Véronique Battie (qui partage l'organisation des stages avec lui) voudrait 2 unités cette année au lieu de 1. Nicolas et Ivan pensent que ça ne devrait pas être fonction du nombre d'étudiants et emportent l'adhésion du conseil.

Alessandra attire l'attention sur le fait qu'Ulysse Serre n'a appris que fin août ou début septembre 2020 qu'il était responsable de l'amphi de TMB en licence aménagée et qu'il a eu, en conséquence, un travail énorme à la rentrée pour trouver des salles ; elle réclame pour lui quelques heures. Il est décidé que s'il y a un reste après le partage il lui reviendra (finalement ce reste s'avérera égal à 0).

Luca, qui a bénéficié cette année d'un demi-congé CRCT et a fait plus de 96 heures d'enseignement, ne pouvant être rémunéré des HRS qui lui sont dues, demande qu'elles soient réparties entre les autres responsables (demande effectuée en privé auprès de Frédéric).

La répartition des HRS pour 2020-2021 (774 au total) qui découle de ce barème (après arrondis assez arbitraires) est :

- Responsabilité de la licence (hors parcours Math-éco) : 96 heures (Jiang)
- Direction adjointe du département de mathématiques : 96 heures (Julien)
- Responsabilité du parcours Math-éco : 75 heures (Lorenzo)
- Responsabilité de la double licence Maths-physique : 19 heures (Ivan)
- Organisation des stages de L3 : 20 heures (4 pour Léon et 16 pour Véronique)
- Responsabilité du M1 Mathématiques générales et du master Mathématiques et applications jusqu'à octobre : 19 heures (Stéphane Attal)
- Responsabilité du M1 Mathématiques générales depuis novembre : 43 heures (Élise Fouassier)
- Responsabilité du M2 Mathématiques générales (préparation à l'agrégation) : 57 heures (Julien Melleray)
- Responsabilité du master Mathématiques appliquées, statistiques et du M2 Maths en action : 57 heures (Clément Marteau)
- Responsabilité du M1 Mathématiques appliquées, statistiques : 57 heures (Anne Perrut)
- Responsabilité des M2 SITN et Data science : 94 heures (Gabriela)
- Responsabilité du master MEEF : 93 heures (64 heures pour Frédérique Bienvenüe et 29 pour Jana Trgalova)

- Responsabilité du master Didactique des sciences : 19 heures (Jana Trgalova)
- Direction adjointe de l'école doctorale : 19 heures (Dragos Iftimie)
- Stages en M1G (cf. conseil du 3 mai) : 10 heures (Christian Mercat).

Une question est posée qui concerne la déclaration, dans gasel, des heures de soutien en L3 et du COMRL (contrat objectifs et moyens Réussite en licence). A priori, ce n'est pas un problème car il y a plus d'heures données que d'heures déclarées pour cette année. Il faut distinguer les heures de soutien qui sont des heures d'enseignement des heures d'organisation des UE (qui ont été attribuées lors du passage au contrôle continu intégral et sont, en quelque sorte, données pour l'écriture des sujets de contrôle et leur correction). Les heures de soutien sont des heures effectuées devant les étudiant(e)s. Les ACE, ATER et vacataires ne peuvent pas prétendre à des heures du COMRL.

Nadine demande d'établir une règle commune à tou(te)s afin que l'attribution des heures soient cadrée. Le COMRL a un budget fixe, le tableau de répartition est ancien et il n'a jamais été mis à jour, et le mode d'attribution et de déclaration des heures est obscur. Ivan Gentil souligne qu'il demande ces informations depuis 2 ans. Alessandra Frabetti va s'occuper de la mise au carré de ce dossier.

### **3) Discussion des maquettes pour la prochaine accréditation**

Aucune lettre de cadrage n'a été transmise. Les réunions suivent leur cours. Alessandra Fabretti répète que le portail maths-info est maintenu pour la prochaine accréditation.

Au niveau des masters, les discussions ont bien avancé.

Pour la licence, c'est en cours. Une réunion sera organisée par Jiang prochainement.

### **4) Actualité de la recherche, de l'enseignement, à Lyon 1...**

- PIA4 – un projet est en cours de rédaction avec de nombreux organismes lyonnais, dans le cadre du programme « Excellence sous toutes ses formes ».

- Comment se fera la rentrée ? Pour le moment, on ne sait pas encore. Pour l'instant la rentrée se prépare pour du « 100 % en présence », mais il est conseillé de prévoir une solution de repli.

- À ce jour, nous n'avons pas d'information sur les promotions locales. Elle se font habituellement à cette période (en juin) à Lyon 1. Cette année, le ministère a donné au CNU jusqu'au mois de septembre pour transmettre les résultats nationaux, donc tout se fera sans doute après septembre. Si on ne connaît pas les promu(e)s à l'échelle nationale, on ne peut pas promouvoir localement.

### **5) Questions diverses**

- Nicolas déplore l'interdiction (qui se profile malgré l'absence d'une lettre de cadrage) des UE à plus de 6 crédits dans la nouvelle accréditation.

- Gabriela pose la question des primes d'intéressement BIATSS, qui se discutent habituellement à cette date en conseil de département. Cette année, la faculté des sciences a décidé de ne pas attribuer de primes. Il y a une volonté de trouver une position de principe partagée par les trois départements, mais c'est difficile car la chimie ne donne aucune prime, la physique en donne, mais pas systématiquement. Le conseil de la faculté a décidé qu'il n'y aurait pas de primes en 2021. Frédéric demande que le sujet soit abordé beaucoup plus tôt. Cette proposition est validée à l'unanimité.

PS : Lors du conseil de la faculté des sciences du 25 juin, il a finalement été décidé que des primes allaient être attribuées cette année.

La séance est levée à 14h00.